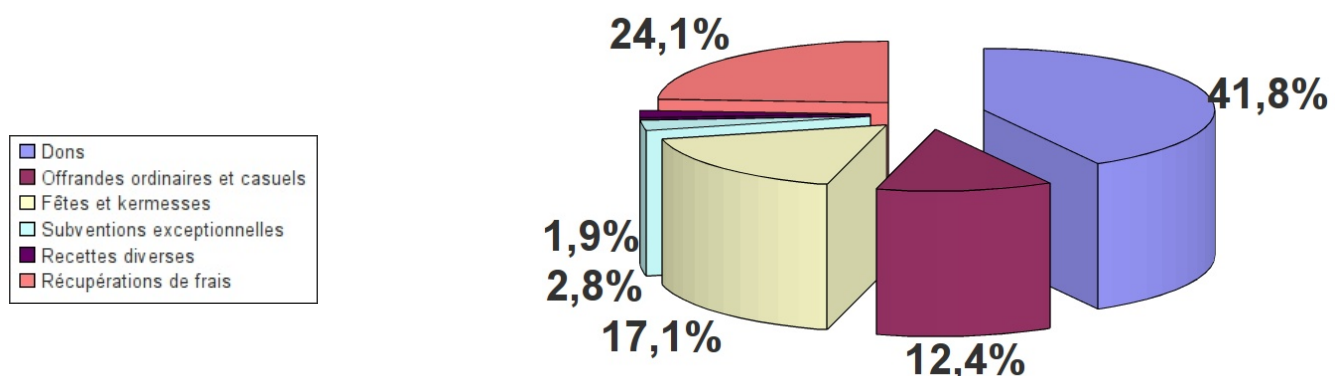


Le mot du trésorier

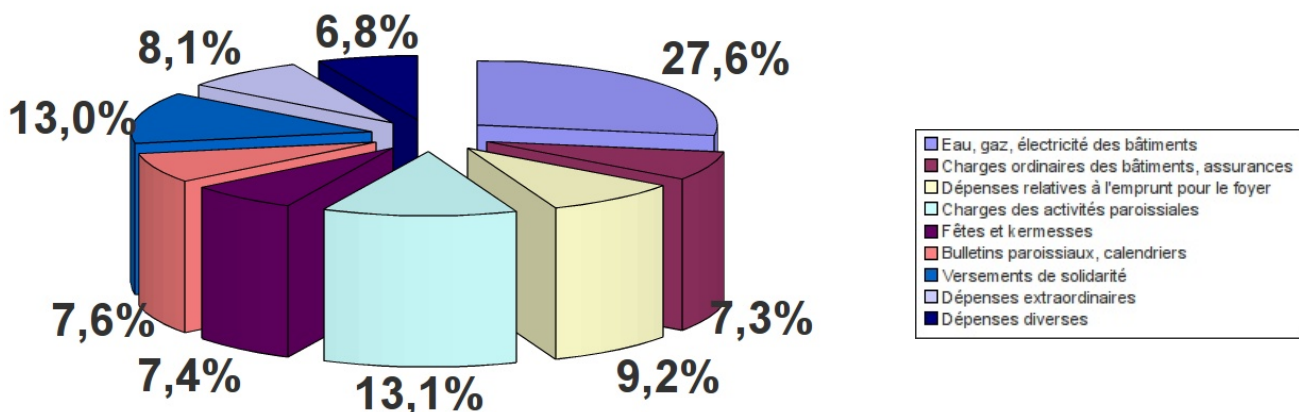
Voici notre 2ème appel à don pour l'année 2010. Nous vous remercions pour votre aide et vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale de 66% de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

RAPPEL : si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser l'enveloppe T jointe et la remettre à votre porteur de Renouveau, à votre Pasteur ou lors d'un culte ; uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi (ne pas faire de don en espèces dans ce cas précis).

Recettes : 52 677,21 euros



Dépenses : 52 669,80 euros



Ces graphiques rendent compte des recettes et des dépenses 2009 de notre paroisse, ils vous permettront de mieux les appréhender.

Vous noterez combien vos dons (41,8%) et vos offrandes (12,4%) pèsent un poids considérable dans les recettes (41,8%) et restent essentiels pour la paroisse. Les récupérations de frais sont également d'importance (24,1%) et correspondent aux frais enga-

gés par la Communauté italienne, par les pasteurs pour leur logement, et pour le Renouveau.

Au niveau des dépenses, les trois objectifs majeurs de notre paroisse peuvent être rappelés :

- assumer nos frais de fonctionnement, dans lesquels ceux liés à nos bâtiments sont d'importance (27,6% des dépenses)

- tenir nos engagements de solidarité (13% des dépenses)
- rembourser l'emprunt pour le foyer (9,2% des dépenses)

Bien entendu, le trésorier reste à votre entière disposition pour tout éventuel complément d'information.

Pour le Conseil Presbytéral,
Frédéric Orth